



Monsieur Frédéric MARION
Président de l'Association Montreuilloise
des Usagers des Transports Collectifs
(AMUTC) - BP2
93101 MONTREUIL Cedex

Paris, le 27 novembre 2015

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier, par lequel vous m'interpellez sur trois grandes questions qui préoccupent tout particulièrement votre association.

J'avais déjà eu l'occasion d'approfondir certaines des questions posées le jeudi 15 octobre dernier, lors de la réunion des adhérents de l'Association des Usagers de Transports FNAUT Ile-de-France dont vous êtes membre. Un de vos adhérents y était présent et m'avait notamment interrogé sur le prolongement de la ligne 9.

Vous avez raison de le souligner, la réalisation du nouveau réseau du Grand Paris Express, parce qu'il est aujourd'hui indissociable du plan de mobilisation pour les transports et qu'il est réalisé parallèlement à la modernisation des lignes existantes comme le tramway, le RER ou Transilien, sera en effet l'une de mes grandes priorités pour la prochaine mandature si je suis élu. Ces deux volets constituent une des solutions à l'amélioration des conditions de transport des Franciliens. Il nous faudra tout mener de front, n'oublier aucune ligne, aucun territoire d'Ile-de-France pour que d'ici 10 ans, la Région capitale dispose d'un réseau de transport bien plus performant.

Aujourd'hui, le Nouveau Grand Paris des Transports, c'est un projet lourd, qui a fait l'objet d'un accord républicain entre la droite et la gauche : contrairement à certains, je ne vais pas aller détricoter et polémiquer ce qui a été décidé dans le consensus démocratique. Le tracé actuel a été décidé en accord avec tous les élus locaux. Aujourd'hui, toute remise en cause des lignes viendrait retarder le projet, parce qu'elle entraînerait une reprise des études et des procédures. Je mettrai toute mon énergie pour que les calendriers et les coûts soient respectés. Mais je ne remettrai rien en cause. Les Franciliens qui vivent au quotidien les difficultés de mobilité ne peuvent plus attendre.

En revanche, je serai extrêmement vigilant pour que tous les financements soient bien au rendez-vous pour réaliser les interconnexions entre les nouvelles lignes du Grand Paris Express et le réseau existant. Je souhaite rappeler que le projet initial du Gouvernement de Nicolas Sarkozy n'avait pas prévu les interconnexions du nouveau réseau avec le réseau existant. Le maillage du réseau doit constituer une priorité absolue, afin d'améliorer réellement les liaisons de banlieue à banlieue et de désaturer la zone centrale.



Le Grand Paris Express est indispensable pour désenclaver des territoires non desservis par des infrastructures lourdes de transports en commun – et je pense notamment à la ligne 16 -, pour renforcer l'attractivité des territoires, et enfin pour accompagner et soutenir des projets d'aménagement et de développement économique fondamentaux pour notre Région.

Et bien évidemment, j'entends faire du Grand Paris Express un extraordinaire levier : pour l'emploi, mais également pour la transition écologique ou encore notre candidature aux Jeux olympiques et paralympiques. Une telle infrastructure doit être une vitrine du savoir-faire francilien.

Elu de la Seine-Saint-Denis, je me bats depuis longtemps pour le prolongement du T1 jusqu'à Val de Fontenay. Ce projet est en effet primordial car il permettra d'améliorer considérablement les conditions de transport sur l'Est de la région. Cette ligne transversale de banlieue à banlieue aura l'intérêt de relier plusieurs gares et grands axes de transports existant, mais aussi à venir, notamment ceux du Grand Paris et le prolongement de la ligne 11. Il permettra de désenclaver des communes jusque-là privées de mode lourd de transport en commun. Cette opération concourt au développement et au rééquilibrage territorial de l'Ile-de-France entre l'Est et l'Ouest et permet de lutter contre les inégalités territoriales et sociales.

Président de Région, ce projet continuera de constituer l'une de mes grandes priorités. Je tiens aujourd'hui à vous rassurer par rapport à un nouveau retard, légitimement craint par les Séquanodyonisiens, considérant l'opposition tenace, irresponsable et coupable du maire de Noisy-le-Sec.

Après la déclaration d'utilité publique du 17 février 2014, aucun maire n'a le droit de s'opposer au tracé du projet. Après la validation du Conseil départemental, maître d'œuvre du projet, du Conseil régional, collectivité compétente pour les transports, et un avis systématiquement unanime du Conseil d'administration du STIF, la guérilla judiciaire et administrative du maire de Noisy-le-Sec ne sert ni sa ville, ni ceux qui y vivent.

Nous avons besoin du T1. Le préfet de la Seine-Saint-Denis va donc faire appliquer la loi et la déclaration d'utilité publique pour se substituer au Maire, afin qu'il n'y ait pas de retards supplémentaires.

Je tenais à finir sur le sujet du T1 en vous indiquant que j'ai prévu de lancer le renouvellement des matériels roulants sur cette ligne pour la prochaine mandature.

Enfin, s'agissant du prolongement de la ligne 9 à l'Est, comme vous le savez, les choses ont déjà avancé. Fin 2013, le conseil régional a adopté l'amendement présenté par Tania Assouline et Philippe Guglielmi, conseillers régionaux PS d'Ile-de-France, visant à prolonger la ligne 9 jusqu'à l'Hôpital Intercommunal. Un tel amendement au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France représente une avancée majeure dans la mesure où il prévoyait initialement de prolonger la ligne 9 jusqu'à Montreuil-Murs à pêches. Le prolongement jusqu'à l'hôpital de la Boissière finalement décidé permettra enfin de relier le Bas et le Haut Montreuil, favorisant ainsi les interconnexions avec la future ligne 11 et le T1. Le prolongement de la ligne 9 est nécessaire pour le décroisement de certains quartiers et favorisera la mobilité, l'accès à l'emploi, à la culture et aux loisirs.

Son inscription dans le SDRIF représente un pas important pour la mobilité des Montreuillois et pour le développement d'un maillage efficace de transport en commun en Seine-Saint-Denis. Sur le calendrier, je suis favorable pour avancer vite dans les études et voir ce qui pourrait être optimisé, sans rater des opportunités qui se présenteraient.



Si ce projet reste aujourd'hui à étudier et à financer, j'ai bien noté les économies conséquentes que constituerait le lancement du prolongement de la ligne 9 dans la foulée du prolongement de la ligne 11 en mutualisant le tunnelier et la plate-forme technique. Si je suis élu, les nouvelles études du STIF seront lancées dès 2016.

Enfin, je tiens à vous rassurer. Outre le développement de l'offre de transports collectifs sur infrastructures lourdes, je prévois aussi de renforcer les bus, notamment la nuit. La carte du Noctilien doit être revue, en augmentant les fréquences et en l'étendant plus en petite et grande couronne et en desservant mieux les pôles d'emplois majeurs de notre Région qui travaillent 24 heures sur 24, comme Roissy.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Claude BARTOLONE